

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 49 (2022)
Heft: 2

Rubrik: Swiss Community

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« J'ai aussi pu améliorer mes connaissances linguistiques »

Le jeune Suisse de l'étranger Pol Giralt a grandi en Espagne où il était élève à l'école suisse de Barcelone, comme déjà son père et sa grand-mère avant lui. Lors des dernières longues vacances d'été, il a visité la Suisse et travaillé dans une ferme.

INTERVIEW: RUTH VON GUNTEN, EDUCATIONSUISSE

Agriviva existe depuis plus de 75 ans. L'organisation souhaite créer un pont entre la ville et la campagne et les différentes cultures en proposant des séjours de plusieurs semaines à des jeunes du monde entier. En échange du gîte et du couvert et d'un peu d'argent de poche, on aide une famille de paysans dans ses travaux quotidiens. Idéal pour tous ceux qui aiment être actifs, vivre dans la nature, qui souhaitent rencontrer une nouvelle famille et découvrir la vie dans une ferme suisse.

Pol Giralt, où avez-vous entendu parler de l'organisation suisse Agriviva ?

Mon père a lu dans la «Revue Suisse» un article d'educationsuisse sur le thème «Acquérir une expérience professionnelle en Suisse». Agriviva y était également mentionnée. Travailler dans une ferme m'a semblé être une bonne idée et je voulais absolument tenter l'expérience. Sur le site Internet d'Agriviva, j'ai trouvé toutes les informations nécessaires et c'est ainsi que je me suis inscrit.

Comment avez-vous apprécié votre séjour à la ferme en Suisse ?

J'ai passé un mois entier dans une ferme de la commune de Bözberg, en Argovie, et j'ai vécu beaucoup de choses. Cela m'a beaucoup plu, même si le travail était parfois fatigant.

Décrivez votre journée type à la ferme.

Je me levais à 7 heures et je prenais un copieux petit-déjeuner avec la famille. À 8 heures, nous allions déjà dans le champ pour cueillir des cerises. Chaque jour, une quinzaine de personnes participaient au travail, mais



Pol Giralt: «Voir par soi-même le travail dur qui est réalisé nous apprend à avoir du respect pour les paysans».

Photo droits réservés

parfois nous étions une trentaine. Les cerisiers font environ quatre mètres de haut. Nous montions donc sur des échelles ou cueillions depuis le sol plus de 500 kilos de fruits par jour. Après la pause de midi, j'aidais soit encore une fois à la cueillette des cerises, soit à l'étable pour traire les vaches.

Y a-t-il eu des problèmes de langue ou de compréhension ?

J'ai appris l'allemand à l'école suisse de Barcelone et à la maison avec ma grand-mère. Il y avait donc peu de malentendus. La famille d'agriculteurs savait que je ne comprenais pas le suisse allemand. De plus, il y avait aussi quelques collaborateurs venant d'Allemagne. Nous avons donc toujours parlé allemand. Cela m'a aussi permis d'améliorer mes connaissances linguistiques.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu à la ferme ?

C'était très intéressant de rencontrer beaucoup de nouvelles personnes et de découvrir différentes cultures. C'était également intéressant de voir comment les agriculteurs commercialisent les fruits et de suivre le parcours des cerises depuis le champ jusqu'au supermarché.

Allez-vous revenir en Suisse pour travailler à nouveau dans une ferme ?

J'aimerais bien retourner dans une famille d'agriculteurs dès l'année prochaine. Mais en septembre dernier, j'ai commencé des études d'ingénieur en chimie à l'Universitat Politècnica de Catalunya - UPC. Je ne sais donc pas si j'aurai assez de temps pour Agriviva.

Recommanderiez-vous à vos amis de séjourner dans une famille d'agriculteurs ?

Oui, bien sûr, et pas seulement à mes amis! Je conseille à tous les jeunes de venir aider une fois dans une ferme. Non seulement c'est une expérience formidable, mais on apprend aussi de nouvelles choses. Voir soi-même le travail dur qui est réalisé pour que nous ayons chaque jour de la nourriture nous apprend à avoir du respect pour les paysans.

Educationsuisse offre aux jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger des conseils spécifiques autour de la thématique «formation en Suisse».



educationsuisse, Formation en Suisse,
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Tél +41 31 356 61 04 ; info@educationsuisse.ch;
www.educationsuisse.ch

Souscrire une assurance-maladie à son retour en Suisse

Question: Je pensais qu'à mon retour en Suisse, je serais automatiquement – c'est-à-dire d'office – assuré contre la maladie puisque l'assurance est obligatoire. Personne ne m'a dit qu'il fallait que je fasse les démarches moi-même. À partir de quand puis-je souscrire une assurance-maladie?

Réponse: Non, vous n'êtes pas automatiquement assuré contre la maladie. Cependant, dès que vous êtes à nouveau domicilié en Suisse, vous pouvez et devez souscrire une assurance de base, qui possède généralement une validité rétroactive à compter de la date de votre inscription auprès de votre commune de domicile (c'est-à-dire dès que vous avez votre domicile civil légal en Suisse).

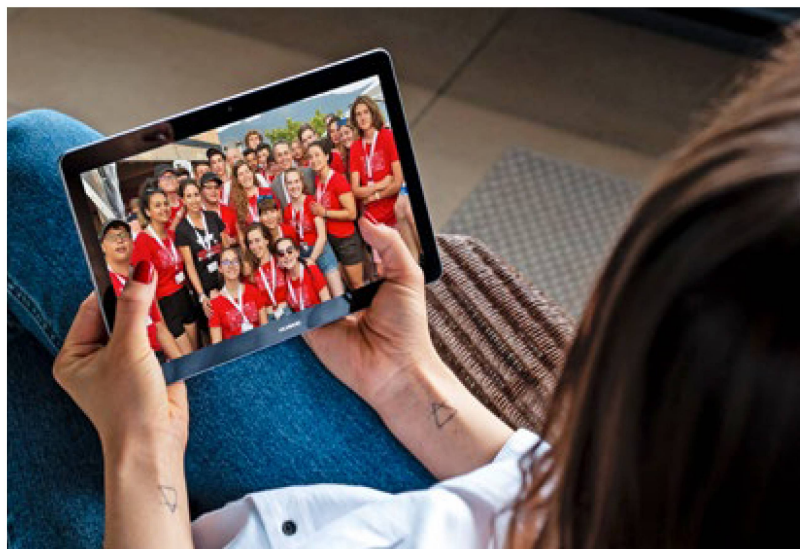
L'assurance-maladie est obligatoire pour toutes les personnes vivant en Suisse. Les assureurs-maladie sont par conséquent tenus d'accepter dans l'assurance de base toute personne domiciliée en Suisse, quels que soient son âge et son état de santé. Vous pouvez également choisir librement votre caisse-maladie parmi les assureurs autorisés. La loi régit les prestations couvertes par l'assurance de base.

Les caisses-maladie n'ont pas le droit de refuser d'accepter dans l'assurance de base les Suisses de l'étranger qui reviennent s'installer en Suisse, ni d'émettre des réserves (par exemple en raison de maladies existantes). L'assurance-maladie doit être souscrite dans les trois mois suivant la prise de domicile en Suisse. Elle est conclue de manière rétroactive, à la date de la prise de domicile.

Certaines personnes sont exemptées de l'obligation de s'assurer en Suisse. En font partie notamment les retraités qui touchent une rente d'un pays européen et non une rente suisse, ainsi que les personnes qui effectuent un séjour en Suisse à des fins de formation et qui disposent de la même couverture d'assurance que celle offerte par l'assurance de base suisse.

L'assurance-maladie est conclue séparément pour chaque membre de la famille (parents et enfants). Tous les assurés payent une prime, qui peut varier d'une caisse-maladie à l'autre. Les prestations de l'assurance de base sont en revanche les mêmes pour tous. Cela vaut donc la peine de comparer les primes! L'Office fédéral de la santé publique propose une comparaison des primes en ligne sur www.priminfo.ch.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE



Montage photo: Thomas Schneider

Le 2e Congrès des jeunes Suisses de l'étranger mise sur le vert

L'Organisation des Suisses de l'étranger en collaboration avec le parlement des jeunes Suisses de l'étranger (YPSA) organisera l'été prochain le deuxième Congrès pour les jeunes Suisses de l'étranger.

En juillet 2021, le premier Congrès pour les jeunes Suisses de l'étranger a vu le jour avec succès. En effet, les jeunes Suisses de l'étranger ont eu, pour la première fois, leur propre congrès. Organisé conjointement avec le parlement des jeunes Suisses de l'étranger (YPSA), il s'est déroulé en ligne. Un programme haut en couleur intégrant des thèmes passionnants, comme la politique, la formation, le travail et la culture suisse, leur a été présenté. Le format virtuel du congrès a permis à une cinquantaine de jeunes de 23 pays – de la France à l'Australie en passant par le Sri Lanka et le Chili – d'échanger leurs points de vue.

L'expérience fut encourageante et sera réitérée le 13 juillet prochain avec pour thème principal la « Suisse verte ». Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 16 mai 2022 sur notre site internet. Prochainement, vous y trouverez également de plus amples informations ainsi que le programme: www.swisscommunity.org. (MB)

Organisation des Suisses de l'étranger,
Service des jeunes, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Téléphone +41 31 356 61 24
e-mail : youth@swisscommunity.org
www.swisscommunity.org